

Comptes 2018

Présentation à la presse
Municipalité de Lausanne

18 avril 2019



Ville de Lausanne





1

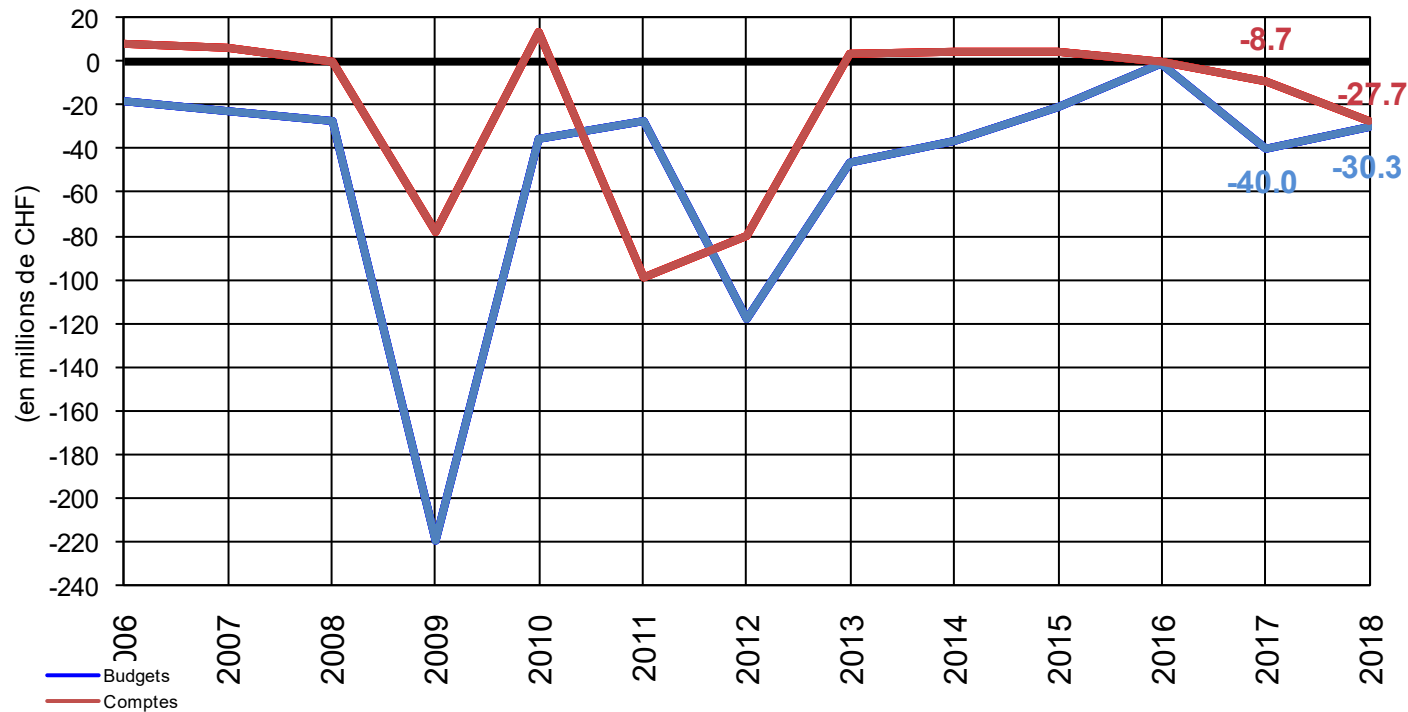
Chiffres clés

Chiffres clés

en millions de CHF

C2017	B2018 (y c. crédits suppl.)		C2018	Ecart (B18-C18)
-8.6	-30.3	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-27.7	2.6
132.8	82.2	Autofinancement du compte de fonct.	104.9	22.7
132.5	183.3	Investissements nets	115.5	-67.8
0.3	-101.1	Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement	-10.6	90.5

Evolution du résultat



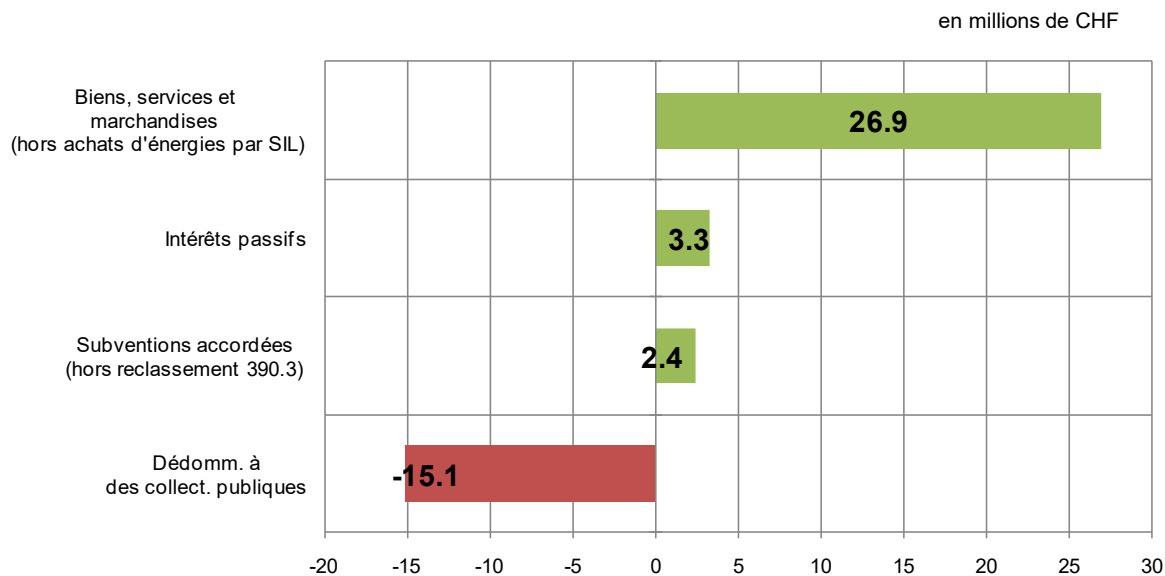
2


Présentation des écarts

Budget 2018 / Comptes 2018



Evolution des charges par rapport au budget



 Eléments améliorant le résultat

 Eléments détériorant le résultat

Biens, services et marchandises

- Honoraires et prestations de service : 12.8 mios
- Frais d'entretien : 3.2 mios
- Mobilier et install.: 3.3 mios
- Marchandises : 1.5 mio
- Loyers et redev. utilisation : 1.4 mio

Subventions accordées

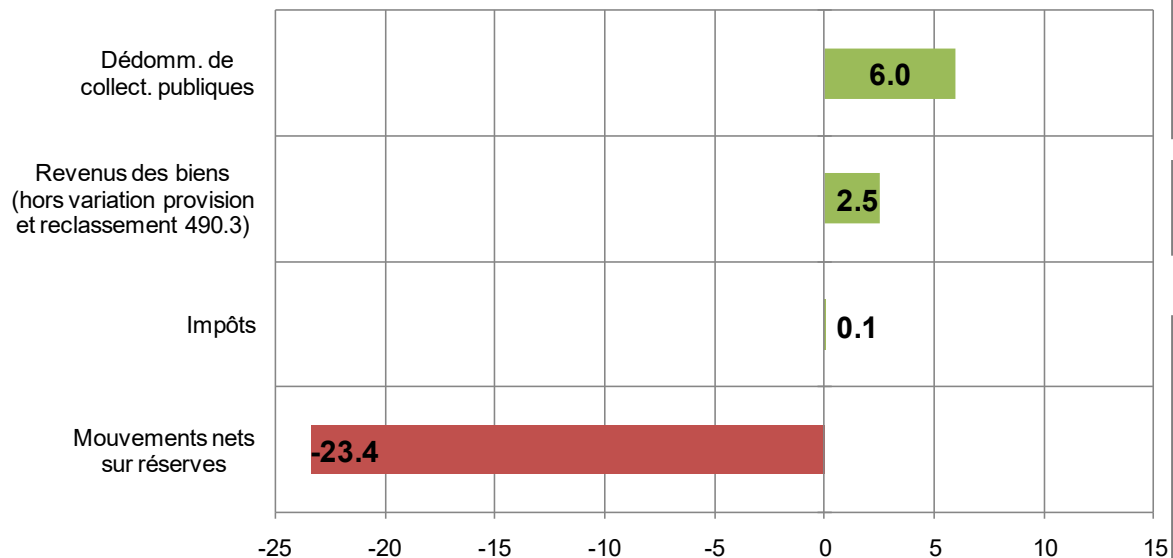
- Espace de consommation encadré: 0.5 mio
- Participation aux charges d'intérêts des stés immob.: 0.3 mio
- Couverture du déficit P+R : 0.3 mio
- Aides individuelles au logement : 0.1 mio

Dédommagements à des collectivités publiques

- Facture sociale + aliment. péréquation : -15.1 mios
- Part. à des entreprises de transports : -0.7 mio
- Réforme policière : 0.2 mio
- AVASAD : 0.5 mio

Evolution des revenus par rapport au budget

en millions de CHF



Dédommagements de collectivités publiques

- Retour du fonds de péréquation : 6.8 mios
- Diverses baisses de contribution en lien avec des diminutions de charges : -0.8 mio



Revenus des biens

- Dividendes Gaznat et EOSH : 2.1 mios

Mouvements nets sur réserves

- Service de l'eau : -14.2 mios
- SIL : -5 mios
- Fonds de rénovation des immeubles PF : -3.7 mios

Ces variations sont neutres sur le résultat. Elles sont la contrepartie de diminutions de charges ou d'augmentations de revenus par rapport au B2018.

-  Eléments améliorant le résultat
-  Eléments détériorant le résultat

3

Présentation des écarts

Comptes 2017/ Comptes 2018



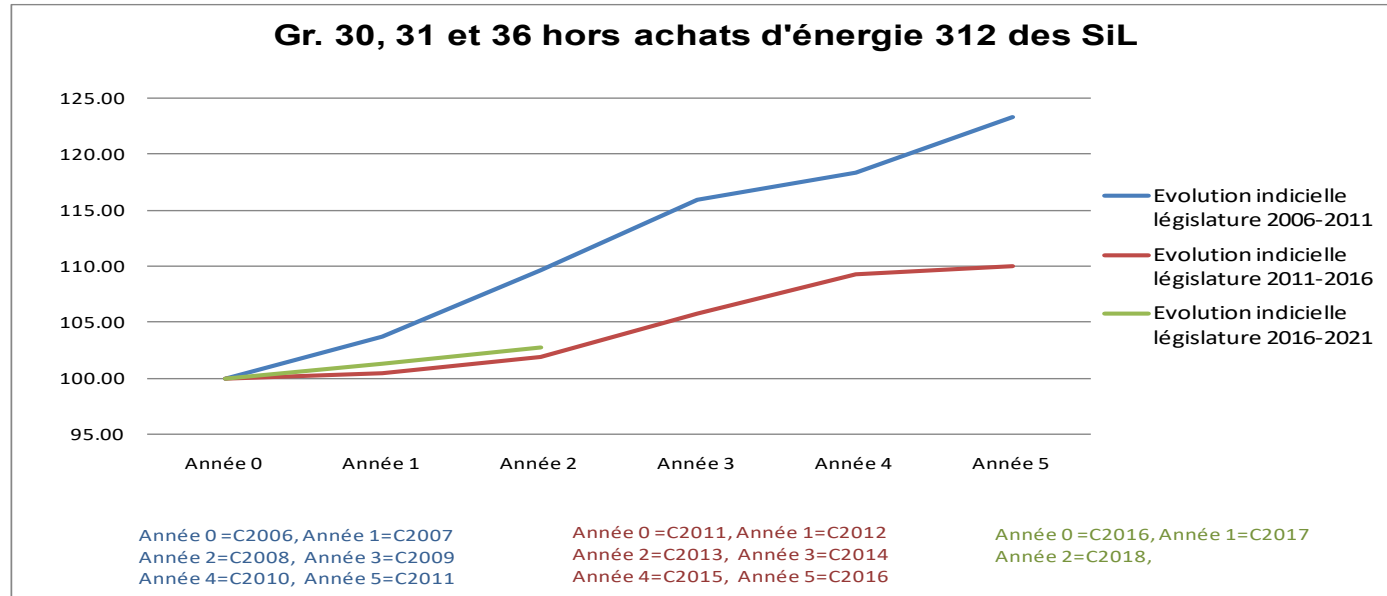
Evolution des charges par rapport aux comptes

Charges (en millions de CHF)	C2017	C2018	Variation	En %
Charges de fonctionnement publiées	1'906.2	1'764.0	-142.2	-7.5%
- Diminution des imputations internes (gr.39/gr. 49) et transfert subventions (gr.39 sur 365)		64.3		
- Diminution des achats d'énergie (entièrement refacturés)		41.3		
- Variation de provisions dans le cadre des activités de bouclage (neutre sur le résultat)	-64.5	-8.8		
Total des charges apurées	1'841.7	1'860.8	19.1	1.0%

La croissance des charges provient essentiellement d'éléments non maîtrisables :

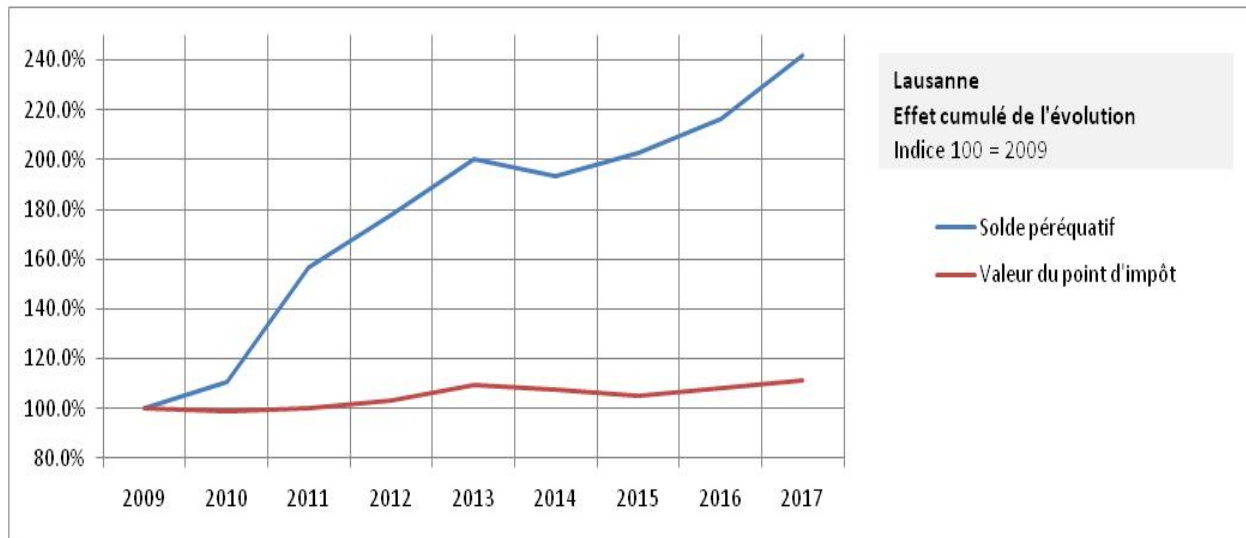
- Hausse de facture sociale et de la péréquation (+15.2 mios)
- Augmentation de la participation à des entreprises de transports (+4.1 mios)

Evolution indicielle des charges maîtrisables comparaison législatures



- Evolution des charges contenues par rapport à la législature 2006-2011
- Effet de la mise en œuvre du PSAF I (législature 2011-2016) et du PSAF II (législature 2016-2021)

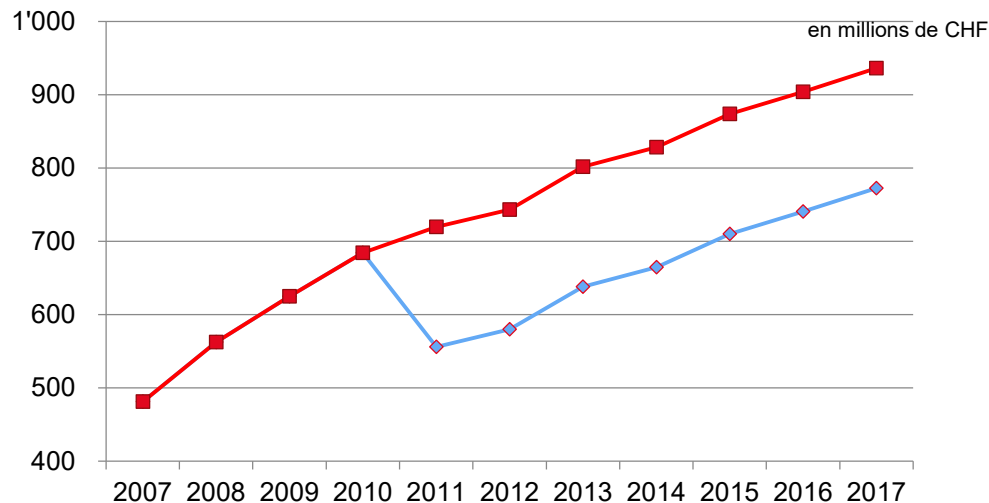
Historique de l'évolution du solde péréquatifs net



En 2011, sortie du périmètre de la facture sociale des secteurs Subsidés assurance maladie aux bénéficiaires de PC, Asile, Enseignement spécialisé contre une bascule de 6 points d'impôts (CHF 250 mios en faveur du Canton sur la période 2011-2017)

- Solde péréquatif net : facture sociale (corrigée des effets bascule 2011) + péréquation directe croissance annuelle moyenne +13.1% (la facture à doublé en moins de 10 ans) ;
- Taux de croissance annuel moyen de la valeur du point d'impôt +1.9% ;
- Tendence préoccupante : l'écart entre dépenses et recettes se cumule d'année en année et ne fait que croître.

Historique de l'évolution de la facture sociale – communes

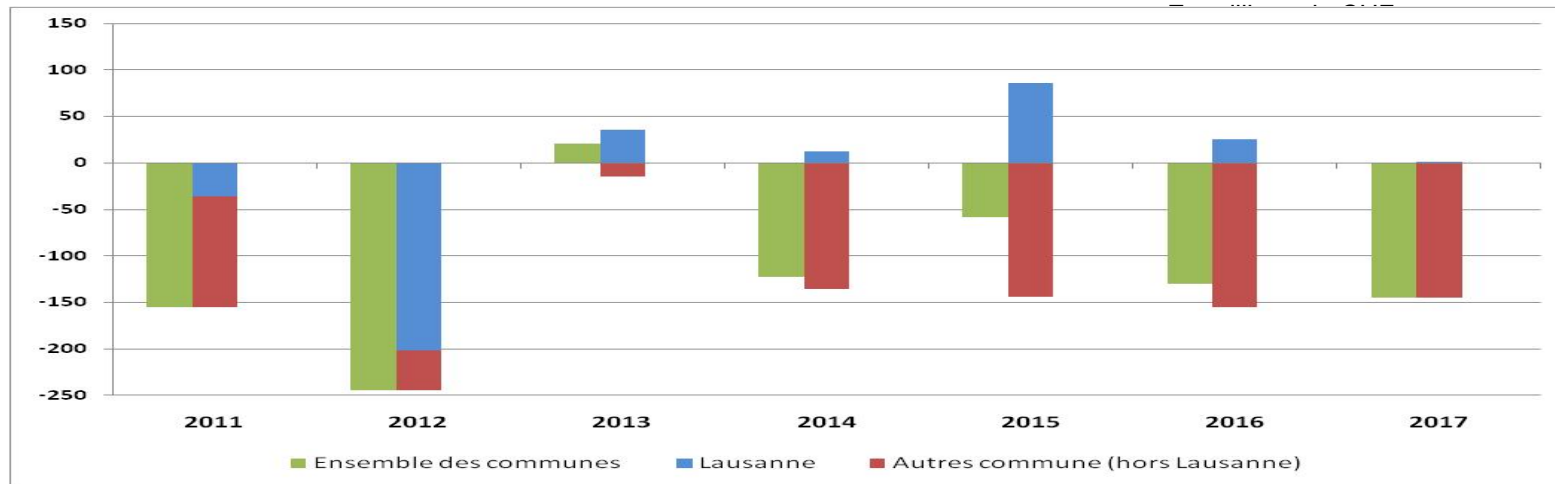


En 2011, sortie du périmètre de la facture sociale des secteurs Subsidés assurance maladie aux bénéficiaires de PC, Asile, Enseignement spécialisé contre une bascule de 6 points d'impôts (CHF 163.5 mios pérennes en faveur du Canton)

(en mios de CHF)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ensemble des communes	481.4	562.7	625.01	684.3	556	579.9	638.2	664.7	710.3	740.6	772.6
Bascule de 6 points cantonaux	0	0	0	0	163.5	163.5	163.5	163.5	163.5	163.5	163.5
Total (yc bascule)	481.4	562.7	625.01	684.3	719.5	743.4	801.7	828.2	873.8	904.1	936.1

- Y.c bascule de 6 points de 2011, l'augmentation pour l'ensemble des communes s'élève à CHF + 455 mios, soit + 95% en 10 ans)

Excédent et insuffisance d'autofinancement des communes vaudoises



Rappel : 2012 assainissement de la CPCL (CHF 182.5 mios)

Source : Stat-VD (Numerus)

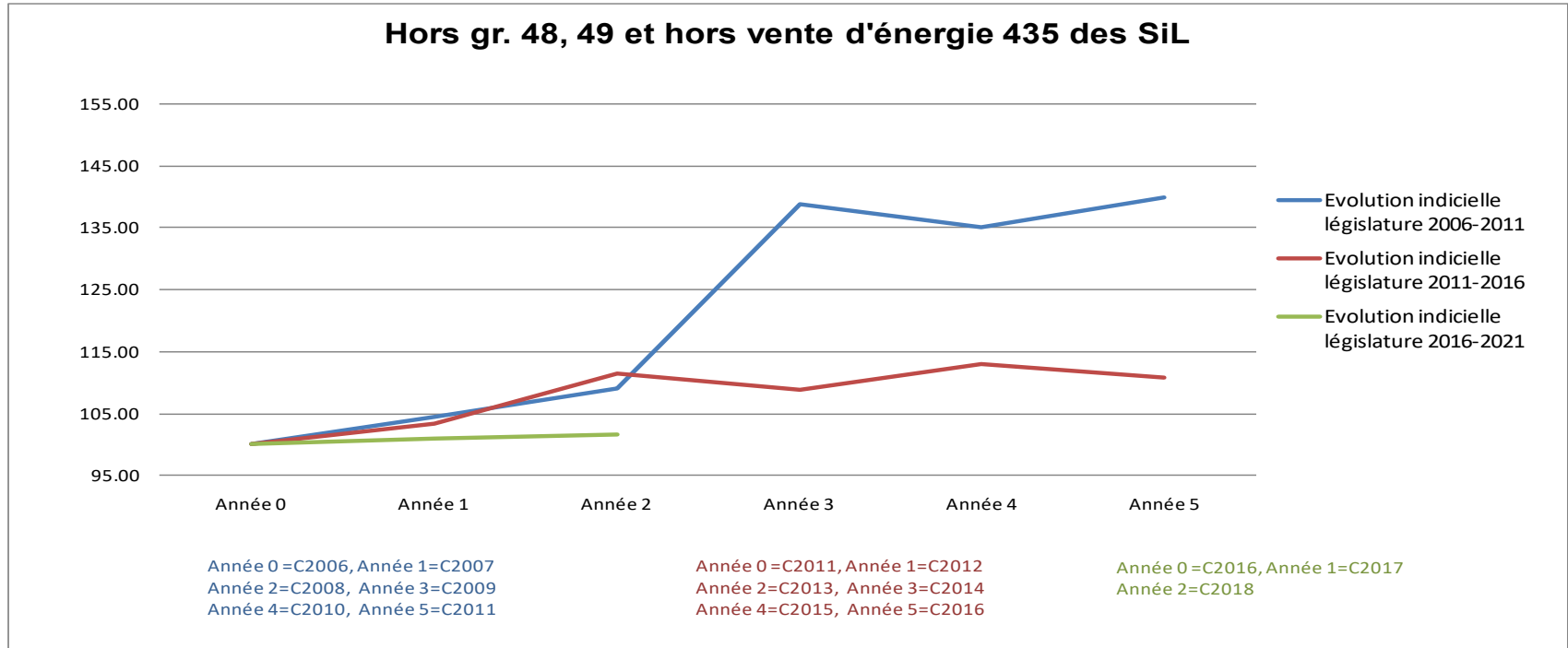
- Accroissement de l'endettement des communes de CHF 835 millions depuis 2011.

Evolution des revenus par rapport aux comptes

Revenus (en millions de CHF)	C2017	C2018	Variation	En %
Revenus de fonctionnement publiés	1'897.6	1'736.3	-161.3	-8.5%
- Diminution des imputations internes (gr.49/gr. 39) et transfert subventions (gr.49 sur 42)		64.3		
- Diminution des ventes d'énergie (entièrement refacturés)		39.6		
- Variation de provision dans le cadre des activités de bouclage (neutre sur le résultat)	-64.5	-8.8		
Total des revenus apurés	1'833.1	1'831.4	-1.7	-0.1%

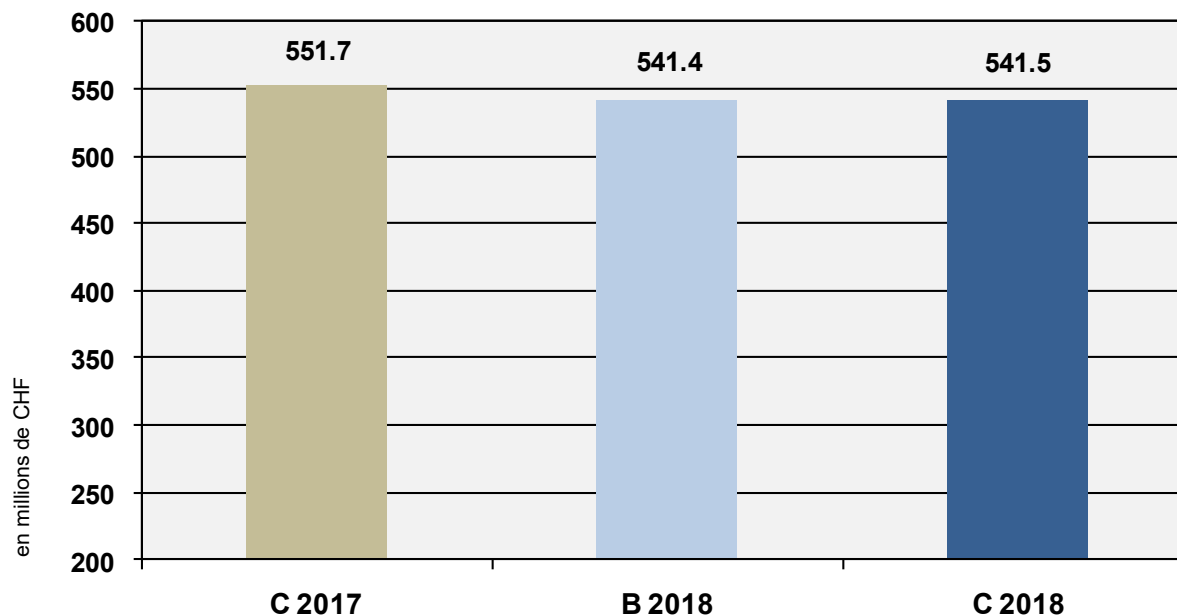
- Réduction des impôts (-10.2 mios)
 - PP : -3.7 mios
 - PM : -13.3 mios
 - Conjoncturels : +6.8 mios
- Retour péréquation (+11.4 mios)
- Dividende EOS (+1 mio)

Evolution indicielle des revenus comparaison législatures



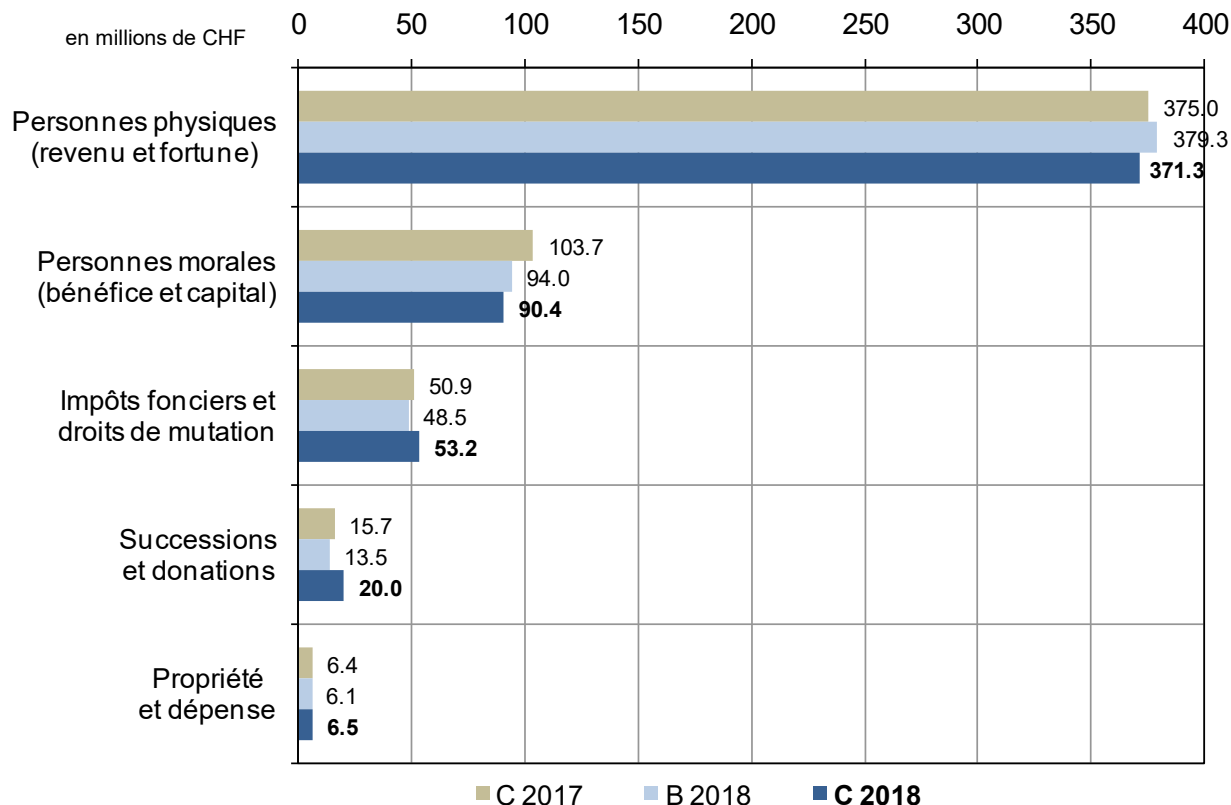
- Stagnation des revenus durant la législature précédente et la législature en cours

Evolution des impôts



- Stable par rapport au budget (les baisses au niveau des personnes physiques et morales sont compensées par les impôts conjoncturels).
- Par rapport aux comptes, baisse de CHF 10.2 mios (-1.85%).
- Tendence à confirmer en 2019.

Evolution des impôts



- **Personnes physiques (-3.7 mios)**
 - Correctifs de taxation (acompte/décompte défavorable)
 - Stagnation de la population
 - Tassement de l'impôt à la source (- 4 mios)
- **Personnes morales (-13.3 mios)**
 - Notamment, impact de l'anticipation de la RIE III vaudoise, facturation des acomptes 2019 à 3.33% (CHF 2.5 mios)
- **Autres impôts (+6.8 mios)**
 - Impôts fonciers et droits de mutation (+2.3 mios)
 - Successions et donations (+4.3 mios)
 - Propriété et dépense (+0.1 mio)

Total : CHF -10.2 mios

4

Gestion financière et projets prioritaires

Mesures d'optimisation de la gestion financière

Rappel des éléments mis en œuvre durant la présente législature:

- Poursuite des activités visant à maîtriser les finances communales dans un contexte économique fragile (RIE III et Projet fiscal 17,...).
- Création d'un fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, des prêts et participations permanentes en 2016.
- Nouvelle démarche d'optimisation financière pour CHF 35 mios.
- Prise en compte des risques futurs avec la création, aux C2017, d'une provision pour risques génériques financiers de CHF 32 mios par réaffectation de réserves.

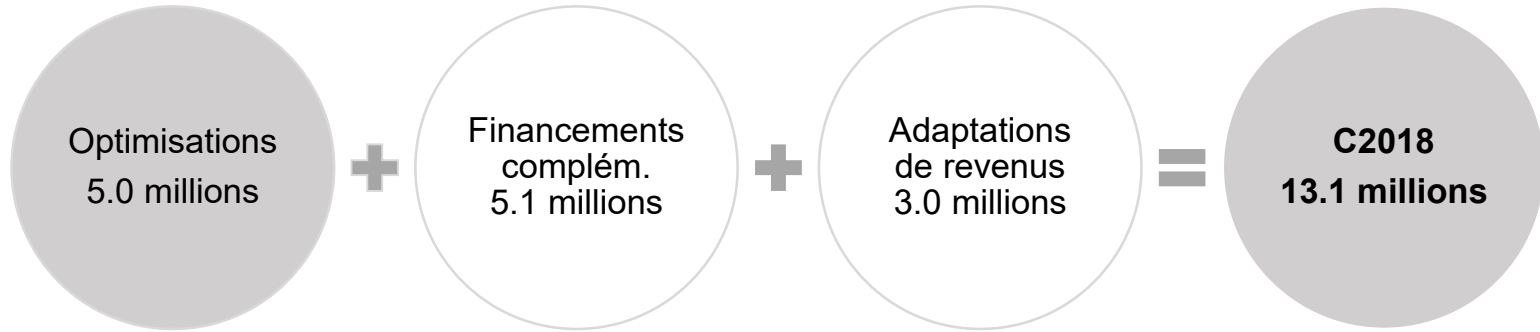
Plan structurel d'amélioration financière (PSAF II)

En millions de CHF

	Intégrées au B2018	Réalisées aux C2018	Ecart
Mesures PSAF II	12.9	13.1	0.2

- Objectif de réalisation des mesures PSAF II est atteint
- Sans PSAF II, le déficit aurait atteint plus de CHF 40 mios
- Poursuite de la démarche dont l'objectif est de CHF 35 mios (dont CHF 25.5 mios cumulés au B2019)

Eléments du PSAF II



- Non-renouvellement de 5 ept
- Divers coûts de fonctionnement
- Part cantonale au fin. de la petite enfance (FAJE) (3.0 millions)
- Usage domaine public (0.6 million)
- Renégoc. convention (1.4 million)
- Adaptations d'émoluments et de tarifs

Financement des projets prioritaires

Montée en puissance des thématiques prioritaires initiées lors de la législature 2011-2016:

- **Petite enfance (CHF 1.8 mio brut, 1 mio net).** Montée en puissance des projets débutés en 2017
 - Création de 168 places préscolaires et 228 places parascolaires depuis 2017
- **Renforcement de la sécurité (CHF 0.9 mio brut, 0.7 mio net).** Augmentation de +17.1 ept.
Soit + 9.6 ept liés aux correspondants de nuit (pérennisation de 6 ept et augmentation de 3.6 ept), et 7.5 policiers (+ 2.5 ept formés et de + 5 aspirants).
- **Diverses thématiques (CHF 0.9 mio)** (contrats de quartier, développement durable, ...).

5

Investissements et marge
d'autofinancement



Investissements et autofinancement



Principales dépenses d'investissement en 2018

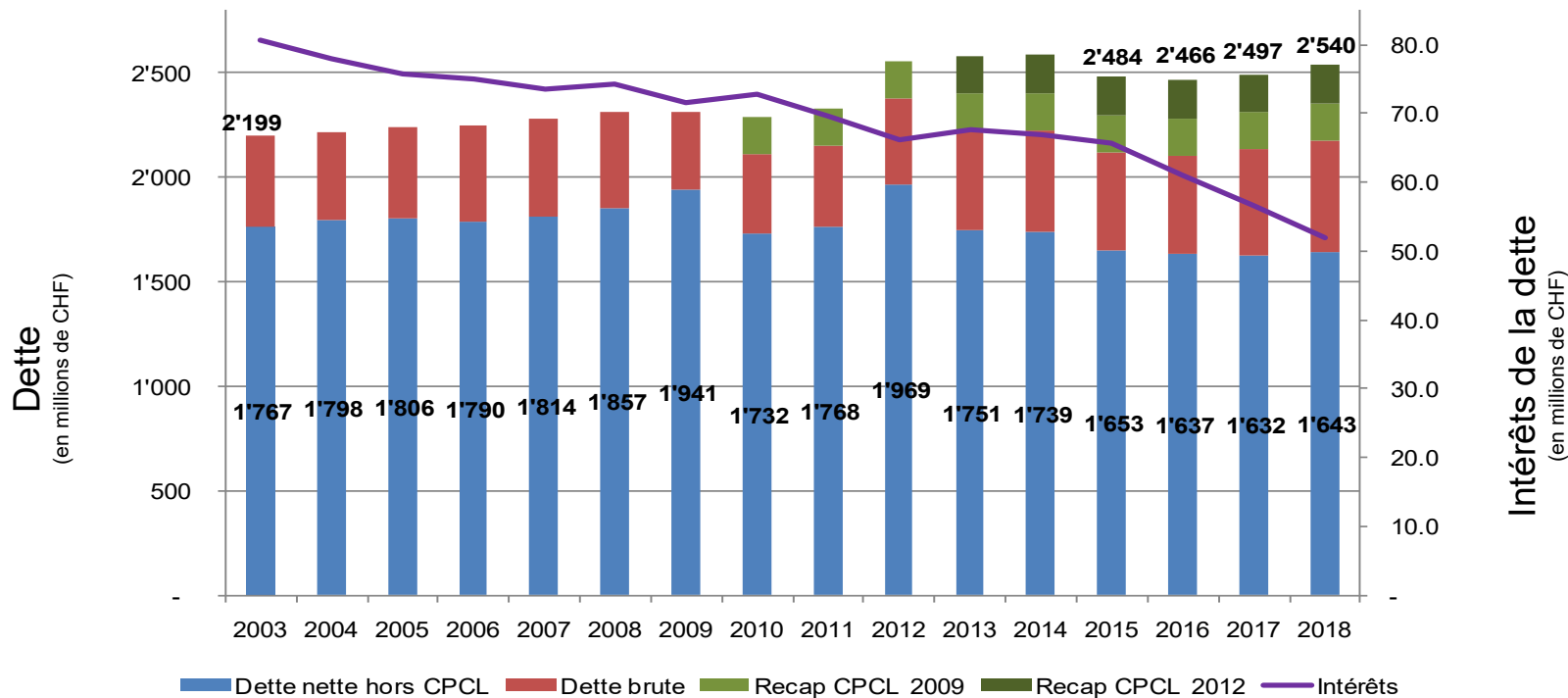
Réseaux (voirie, parcs, eau, gaz, électricité)	CHF 47.6 mios
Métamorphose (Centre et stade de la Tuilière, travaux Plaines-du-Loup et Prés-de-Vidy)	CHF 34.1 mios
Rénovation du poste de transformation de Romanel	CHF 6.3 mios
Etablissements scolaires (Complexe scolaire des Fiches, assainissement des bâtiments scolaires et création de classes)	CHF 5.3 mios
Musée (MHL)	CHF 1.5 mio
Divers (Evolution du réseau RECOLTE et renforcement des systèmes d'information, Plan lumière, Vallée de la jeunesse, WC publics, pont routier de Sévelin, maison du Désert, projet ORASI, Lausanne Jardins 2019, JOJ, axes forts)	CHF 14.1 mios

6

Endettement



Evolution de la dette et des intérêts



Comptes 2009

- recapitalisation de la CPCL effet total : CHF 288 mios
- effet sur l'endettement net : CHF 180 mios

Comptes 2012

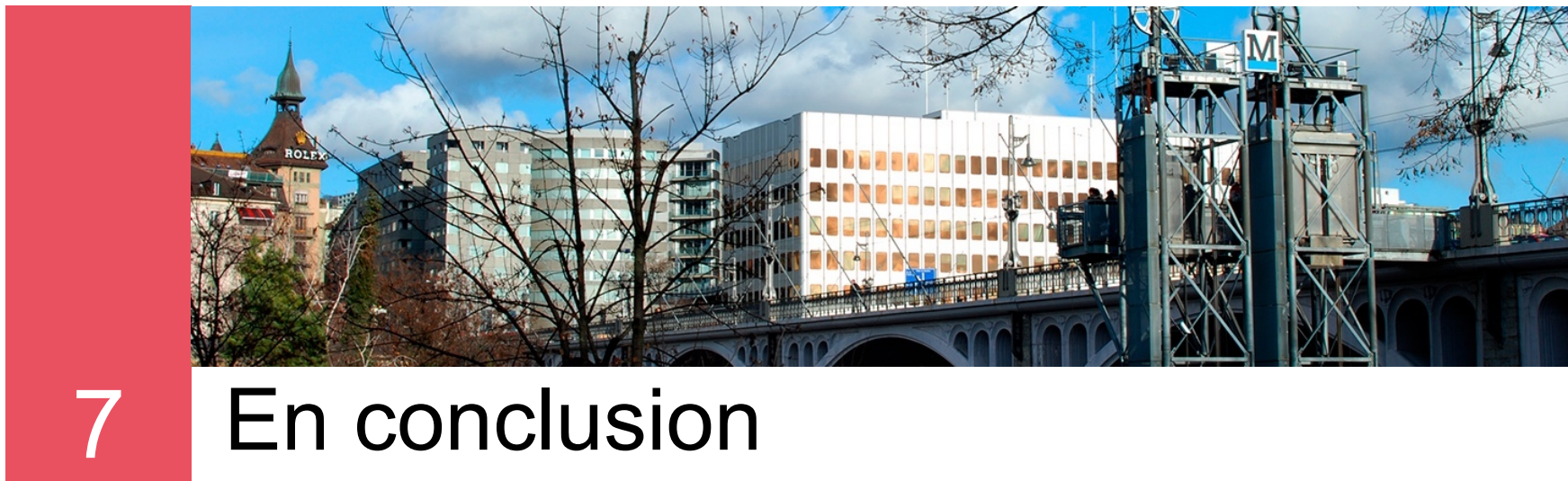
- recapitalisation de la CPCL : CHF 182.5 mios

Evolution de l'endettement

<i>(en millions de francs)</i>	Endettement net*	Dette bancaire brute
Situation au 31.12.2017	1'995.0	2'497.4
Variation de l'endettement :		
Comptes 2018	+11.1	+42.2
Situation au 31.12.2018	2'006.1	2'539.6

- La moitié de l'évolution de la dette bancaire due au remboursement du compte courant de la CPCL (CHF 19 mios)
- Dette nette 2012 (CHF 2.15 mias), dette nette 2018 (CHF 2.0 mias).
- Dette bancaire 2012 (CHF 2.56 mias), dette bancaire 2018 (CHF 2.54 mias).

* selon directives en matière de plafond d'endettement net (fixé à CHF 2.4 mias)



7

En conclusion

Conclusions

- Augmentation ininterrompue des charges cantonales (facture sociale augmentant de CHF 76 mios entre 2007 et 2017 soit 11 points d'impôts);
- Mise en œuvre des domaines prioritaires;
- Anticipation de la RIE III > baisse des revenus des PM dès 2018;
- Baisse des revenus fiscaux sur les PP;
- Marge d'autofinancement réduite;
- Risques financiers incitant à la prudence (RFFA, retournement conjoncture,...).

Conclusions

- Maîtrise des charges hors éléments exogènes;
 - Résultat PSAF II atteints en 2018, la démarche se poursuit conformément à l'objectif fixé par la Municipalité (CHF 35 mios);
 - Enjeux majeurs ces prochaines années (RFFA, Péréquation, Facture policière, AVASAD, démographie, investissements scolaires,...);
 - La situation financière des communes, et leur marge de manœuvre, se dégrade progressivement;
- La Municipalité va maintenir ses efforts en vue de la poursuite de l'assainissement des finances communales tout en répondant aux besoins liés à la croissance démographique et aux thématiques jugées prioritaires (écoles, structures d'accueil, sécurité, logements, etc.).